



**Association Régionale de
Performance des Laurentides**

Règlements de régie

&

de compétition

Saison 2021

Table des matières

Règlements de régie

Généralités	2
Heures d'ouverture du secrétariat	2
Règles d'inscriptions	2
Divisions NON inscrites aux MÉRITAS (maison)	3
Périodes de Réchauffement, Aires de pratique et terrain de concours	4
Réchauffement en cas de pluie	5
Rubans et Bourses	5
Prix de fin d'année	5

Règlements de compétitions de l'ARPL

Généralités	5
Règlements généraux pour les épreuves NON MÉRITAS (maison)	5
Présentation à la longe	6
Obstacle western en laisse	8
Plaisance Ranch	9

RÈGLEMENTS DE RÉGIE

NOTEZ QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PEUT EN TOUT TEMPS MODIFIER LES HORAIRES D'INSCRIPTIONS, DE RÉCHAUFFEMENT OU AUTRES RÈGLEMENTS POUR LE BON DÉROULEMENT DES COMPÉTITIONS.

Généralités

Il est de la responsabilité du membre de s'assurer de son statut de cavalier auprès de Cheval Québec avant de s'inscrire aux compétitions dans une catégorie ou une autre. S'il y a dérogation à cette règle nous serons dans l'obligation d'annuler vos inscriptions, bourse ou tout prix relié à la catégorie qui ne convenait pas à votre statut.

Les membres doivent envoyer le résultat négatif du test Coggins de leur cheval par courriel (infoarpl@yahoo.ca) le plus tôt possible. Le test doit être daté de l'année courante. La présentation du résultat négatif du test est obligatoire pour qu'un cheval ait accès au site. Si le nom du cheval ne figure pas sur la liste des résultats reçus par courriel, le résultat négatif doit être présenté au responsable de terrain avant que le cheval ne descende de la remorque.

Les réservations de BOX-TACK-CAMPING et sacs de ripe supplémentaires doivent être effectuées en ligne au plus tard **le mardi** précédent la fin de semaine de concours en utilisant le système d'outil de gestion accessible par la section FORMULAIRE de la page Web (arpl.qc.ca).

Les plans des écuries seront affichés à partir (mercredi). Les membres qui n'auront pas effectué leurs réservations avant la limite fixée, se verront assigner un espace disponible par le responsable de terrain.

Pour participer il faut avoir acquitté les frais de carte de membre de Cheval Québec et de l'Arpl. Il est permis de faire l'achat d'un permis d'un jour pour Cheval Québec en ligne via leur site internet et aussi un permis de fin de semaine de l'Arpl via le service en ligne. **Le numéro méritas** de votre cheval est obligatoire pour utiliser l'outil de gestion.

Les compétitions débutent à 8h30 le samedi et le dimanche.

Les épreuves ont lieu peu importe le nombre de participants inscrits.

Heures d'ouverture du secrétariat de concours

Vendredi : 18h00 à 21h00

Samedi : 7h00 à 7h45, 9h00 à 11h00 et 15h00 à 20h00

Dimanche : 7h00 à 7h45, 9h00 à 11h00 et 14h00 à 16h00

Inscriptions en ligne et au secrétariat de concours :

Afin d'alléger l'achalandage au secrétariat ainsi qu'à répondre aux demandes des membres dans un délai plus court, un système de réservation avec l'outil de gestion est accessible par la section FORMULAIRE de la page Web (arpl.qc.ca). Pour pouvoir vous inscrire vous devez avoir obligatoirement votre numéro de Cheval Méritas sinon vous ne pourrez pas vous inscrire. Le formulaire en ligne « Outil de gestion de Cheval Québec » offre aussi la possibilité de faire les

réservations pour vos boxes etc et les inscriptions de vos classes de la fin de semaine. Un cavalier peut se retirer d'une classe avant que les inscriptions en ligne ou en présentiel soient fermées pour celle-ci et ce, sans frais. Par la suite, le cavalier n'aura pas droit à un remboursement des frais encourus. Des heures limites pour s'inscrire autant en ligne qu'au secrétariat de concours ont été établies.

FERMETURE DES INSCRIPTIONS

- Classe du samedi matin : Vendredi 21h00
- Classe du samedi après-midi : Samedi 10h30
- Classe du dimanche matin : Samedi 20h00
- Classe du dimanche après-midi Dimanche 10h30

Des frais d'administration de 30.00\$ seront facturés aux participants qui s'inscriront en retard et doit se faire absolument en personne au secrétariat lors des ouvertures car le service en ligne sera fermé.

Au secrétariat, les membres doivent avoir en leur possession les documents suivants :

- Cartes de membre Cheval Québec et ARPL : un participant doit présenter une preuve de ses cartes de membres (Cheval Québec et ARPL). Il n'est plus possible de faire l'achat d'un permis d'un jour Cheval Québec sur place. Il est permis de prendre un permis d'une fin de semaine de l'Arpl via le formulaire en ligne du site internet .
- Numéro méritas du cheval (ou le formulaire complété pour l'inscription au système Méritas de Cheval Québec).
- Lors d'utilisation de plus d'un cheval pour un cavalier, il est demandé d'utiliser qu'un seul dossard par l'équipe cheval-cavalier pour l'année de compétition, ceci évite les erreurs.

Division NON inscrites aux MÉRITAS

Classe-école

La division dite « classe-école » s'adresse aux participants qui s'initient à la compétition. Il n'y a pas d'âge limite. Le dossier du participant à Cheval Québec ne doit contenir aucun point MÉRITAS (à vie).

Il est strictement interdit de présenter un étalon dans cette division et ce, peu importe la discipline.

Un participant qui s'inscrit dans la division « classe-école » d'une discipline lors d'une journée, ne peut s'inscrire que dans cette division pour l'ensemble de la fin de semaine ; sauf pour présentation au licou, pas et trôt 12 ans et plus, pas et trôt ouvert à tous, classe ajoutée pas et trôt, présentation à la longe et reining jambe courte.

Dans les « classes-écoles » les cavaliers entrent seuls dans le manège pour l'exécution du patron; seules les allures du pas et du trot seront exigées.

Les patrons seront fournis par les JUGES, à l'exception de ceux de Ranch riding « classe-école » qui sont disponibles sur le site internet de l'ARPL, et qui seront présentés en alternances au cours de la saison.

Classe ajoutée

Cette nouvelle classe permet au cavalier (ère) de pouvoir participer à plus de classe durant la fin de semaine. Il est à noter que ces classes n'ajoutent pas de points pour l'Arpl et pour Cheval Québec.

Périodes de réchauffement, aires de pratique et de concours

Des manèges seront identifiés pour le réchauffement de la classe en cours et/ou à venir.

Les aires de pratique seront identifiées pour vous permettre de pratiquer votre discipline afin de favoriser le partage de l'espace et la saine cohabitation des différentes disciplines.

Il est interdit de longer ou pratiquer au sol dans les autres manèges extérieurs que celui prévu à cet effet. La courtoisie est de mise.

Une aire de pratique sera prévue pour les cavaliers à cheval. Il est interdit de se réchauffer à cheval dans les autres manèges extérieurs.

Il est demandé aux participants qui désirent se réchauffer (warm-up) tout juste avant l'épreuve, d'utiliser l'espace prévu à cet effet.

Lorsque le manège n'est pas utilisé pour la présentation des épreuves, il est demandé aux cavaliers et manieurs (au sol) d'utiliser l'aire réservée à la présentation de la discipline qu'ils pratiquent. (Exemple : je pratique mon cheval au licou, j'utilise le manège de pratique pour cheval au sol, je pratique mon cheval en plaisance j'utilise le manège pour cavalier sur le cheval).

Lorsque le manège de compétition intérieur est disponible, un horaire sera établi selon l'achalandage afin de favoriser le partage de l'espace et la saine cohabitation des différentes disciplines.

Il sera permis de longer dans le manège intérieur de compétition, entre minuit et 6h AM, seulement si le manège est ouvert et qu'aucun cavalier à cheval n'est présent. Quand un cavalier se présente, la personne qui longe ou travail au sol avec son cheval elle doit immédiatement arrêter, et ce, pour la sécurité de tous.

EN CAS DE PLUIE :

Le vendredi, la période de réchauffement dans le manège intérieur sera divisée pour faciliter l'accès au manège pour tous. Voici un horaire à cette fin

12h30 à 13h45 Reining 30 min. cercle, (tracteur 15 min.) 30 min. stop

13h45 à 14h45 Performance

14h45 à 16h00 Reining 30 min. cercle, (tracteur 15 min.) 30 min. stop

16h00 à 17h00 Performance

17h00 à 18h30 Reining 30 min. cercle, (tracteur 15 min.) 30 min. stop

18h30 à 19h00 Performance

19h à 20h Reining

20h00 passage de la herse

20h30 à 07h00 le lendemain ouvert à tous. La courtoisie est de mise.

07h à 07h30 tracteur et préparation du manège de compétition.

Les samedis et dimanches matin le manège de compétition est réservé pour le réchauffement des premières classes qui débutent la journée, et cela à compter de 7h30. Par la suite, un temps de réchauffement sera alloué par épreuve afin que les participants et leurs chevaux se réchauffent convenablement.

Rubans et Bourses

La remise des rubans aura lieu à la fin de chaque discipline à la sortie du manège et ce, pour toutes les catégories sauf pour les classes qui se déroulent en simultanée.

Des rubans seront remis aux 7 premières positions pour toutes les classes.

EXCEPTION: Équitation à la laisse 9 ans et moins, tous les participants de cette classe auront un ruban.

Prix de fin de saison

Les points sont accordés de la façon suivante : première place = 6 points; deuxième place = 5 points; troisième place = 4; et ainsi de suite jusqu'à la sixième place = 1 point.

Pour qu'un prix soit remis dans une division d'une épreuve, il doit y avoir eu, au minimum 3 participants pendant le 3/4 de la saison, à l'exception des classes **JEUNE** qui n'ont pas de minimum requis.

Les classes ajoutées ne sont pas éligibles aux prix de fin de saison.

Pour être éligible, les participants doivent avoir été inscrits et participés au 2/3 d'une classe qui a été présentée au cours de l'année courante. **Ex : il faut avoir participé au-moins 3 fois sur 4 à la présentation à la longe pour être éligible.**

Un participant qui obtient le titre de champion de fin de saison en « **classe-école** », peu importe la discipline mais à l'exception de la présentation au licou, devra s'inscrire pour l'année suivante soit dans les régulières.

RÈGLEMENTS DE COMPÉTITIONS DE L'ARPL

Généralités

En tout temps, les membres de l'ARPL et les participants aux épreuves présentés lors des concours organisés par l'ARPL doivent respecter le CODE D'ÉTHIQUE et de VALEURS de Cheval Québec. Les représentants du conseil d'administration de l'Arpl, a le pouvoir de dénoncer, auprès du juge de concours, tout comportement dérogatoire. Tout manquement au code de conduite est passible d'avertissement et/ou sanction par cette dernière.

Tous les règlements de Cheval Québec s'appliquent pour les classes admissibles au système de points MÉRITAS.

Cavalier participant à plusieurs catégories d'une même classe avec le même cheval.

Les participants qui s'inscrivent dans les classes en simultanés peuvent présenter leur cheval dans la 1^{er}e catégorie et faire reporter leur pointage dans la 2^e catégorie pour éviter de passer une 2^e fois. Ex : Un cavalier s'inscrit en reining omnium et adulte mais veut présenter son cheval qu'une seule fois alors, il présentera son cheval dans la première catégorie de la classe et fera reporter le même pointage dans la 2^e catégorie sans y participer.

Règle d'inscription : Vous devez aviser au secrétariat du choix de présenter votre cheval qu'une seule fois pour les 2 catégories. Cet avis doit être fait avant l'affichage des ordres de passages et aucun changement ne sera accepté, ni possible après l'affichage des ordres de passage.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX POUR LES ÉPREUVES NON MÉRITAS (MAISON)

La SECTION I des RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX POUR TOUTES LES ÉPREUVES du Livre des règlements en compétition Western 2019-20 avec les amendements s'il y a lieu ainsi que les articles 300 @ 307 de la section III s'appliquent. Pour ce qui est de l'article 307 a) un concurrent peut présenter un maximum de trois (3) chevaux pour les épreuves, sauf la présentation à la longe qui est limitée à deux (2) chevaux.

PRÉSENTATION À LA LONGE

But de la classe / Généralité:

Cette classe vise à présenter les allures d'un jeune cheval, habituellement âgé d'un à deux ans pour démontrer ses aptitudes d'exécution aux trois allures s'apparentant à une éventuelle classe de plaisance western ou de plaisance classique.

Le cheval est jugé selon :

- la qualité de ses mouvements et leur fluidité (34 points);
- son attitude et son bon vouloir à exécuter les allures et commandements demandés (14 points) et;
- Sa conformation pouvant maximiser son développement en vue d'être un futur cheval de plaisance western ou classique (6 points) et l'exactitude des cercles (6 points).
- Le total est donc jugé sur un maximum de 60 points.

Le juge devra pénaliser toute prestation démontrant réticence, résistance ou refus d'obéir dans un délai raisonnable. L'allure du pas comporte généralement un pointage entre 1 et 3 (pour chacun des côtés) et doit comporter une distance suffisante pour que le juge puisse apprécier l'allure. Le trot comporte un pointage variant de 1 et 7 (sur chacun des côtés) et doit être d'au moins ½ cercle. Le galop comporte également un pointage entre 1 et 7 (sur chaque direction) avec au moins 1 cercle complet.

Pénalités et disqualification :

- 5 points pour bris d'allure au pas de 2 longueurs de cheval ou plus;

- 5 points pour tous bris d'allure du galop au trot sur au moins $\frac{1}{4}$ de cercle;
- 5 points pour incapacité de démontrer un bon pied ("good lead") au galop pour au moins $\frac{1}{2}$ cercle.
- Disqualification pour toute boiterie ou apparence de boiterie, mouvement exagéré de la queue, cheval dont la laisse ou le licou se détache, cheval qui fuit, tombe ou se dirige dans une direction opposée à celle demandée, ou cheval avec attitude de désobéissance ou pour refus d'exécuter les 3 allures dans chacune des directions demandées.

La classe de présentation à la longe sera ouverte à tous et chevaux de tous âges ainsi que tout sexe confondu, mais il est interdit à tout cavalier pouvant œuvrer dans les classes de 18 ans et moins de présenter un étalon.

DÉROULEMENT :

À la longe, le cavalier doit être en mesure de faire exécuter à son cheval, des cercles égaux aux 3 allures progressives commençant par le pas, suivi du trot et d'un enchaînement au galop, et ce, sur les 2 pistes c'est-à-dire en main droite et en main gauche. Il n'y a pas de main particulière pour débiter; cela pouvant être celle de gauche ensuite de la droite ou vice-versa. Un compétiteur ne peut présenter plus que 2 chevaux dans une épreuve du genre dans un concours.

La période approximative pour exécuter toutes ses manœuvres est habituellement de 90 secondes, soit 45 secondes pour chacun des côtés, incluant les temps de préparation (avant de débiter) et d'arrêts, incluant le changement de direction ou pour terminer sa présentation. Généralement il y a un signal (visuel mais plus habituellement auditif) indiquant le début du temps accordé. Un 2e signal se fait entendre à mi-période (soit après les premières 45 secondes).

Le cheval doit faire des cercles à une distance égale des 2 côtés du centre où se situe le cavalier et ce pour les 3 allures. Habituellement le cheval devrait emprunter les pas dans la même piste qu'il vient de dessiner, avec une tension raisonnablement relâchée de la longe de façon que l'on puisse apercevoir un léger arc-de-cercle gravitationnel de la longe. La distance idéale souhaitée est un rayon de 7,5 mètres (25 pieds).

À la fin de la prestation, il se peut que le juge vous demande de reculer votre cheval, ou encore vous demande de montrer sa bouche question de conformation (pas de bec de perroquet), ou encore qu'il vérifie le harnachement pour s'assurer que celui-ci ne soit trop serré risquant de blesser l'animal.

Il est interdit de placer toute chaîne sur le nez du cheval tout comme il est aussi interdit que le cavalier enroule sa/ses main(s) à la base de la longe pour respecter la sécurité du cavalier.

HARNACHEMENT / ÉQUIPEMENTS :

Le licou de cuir est privilégié mais tout autre licou habituel (à plat), muni d'une attache peut également être retenu, qu'il soit en nylon ou de coton, en autant qu'il soit propre et de bon goût. Une couleur s'agençant à celle de la longe est recommandée. Les couleurs plus sobres et

traditionnelles sont de mise et il est préférable d'éviter les couleurs flamboyantes. Le licou doit être bien ajusté et à plat à la tête du cheval sans aucune torsade ou pli inapproprié

La longe peut être de cuir, en nylon ou en tissu (ex. coton), en autant qu'elle soit également propre et de bon goût. Tout type de longe sera accepté. Si la longe est munie d'une chaîne, elle doit permettre d'unir l'anneau situé sous le licou.

La chambrière est permise mais non obligatoire. Dites-vous que vous n'avez qu'une période approximative de 90 secondes pour faire votre prestation. Le surplus de la longe non utilisée doit être enroulé en une ou plusieurs boucles relâchées. La longe et le surplus est tenu dans la main appropriée.

HABILLEMENT : La tenue western utilisée lors d'une prestation de classe de présentation au licou ou celle d'une monte classique sont privilégiées. Elle doit être propre et de bon goût. Pour ce qui est de la possibilité de porter des gants, ils sont permis en autant qu'ils puissent être associés à la monte classique. Les bottes munies d'éperons ne sont pas permises pour la prestation.

OBSTACLES WESTERN À LA LAISSE

But de la classe / Généralité / Déroulement:

Cette classe vise à présenter les aptitudes d'un jeune cheval, habituellement âgé d'un à deux dans l'exécution de diverses manœuvres associées aux obstacles western sans enfreindre les règles d'une manipulation sécuritaire et de présentation au licou (à l'exception de la position du cavalier dans la théorie "du cadran"). En tout temps le cavalier doit avoir la main droite sur la laisse et ne jamais toucher la partie de la chaîne de ladite laisse et les manœuvres et obstacles demandés se doivent d'être exécutés avec une certaine aisance et fluidité. Le cheval et le cavalier font équipe afin de franchir une série d'obstacles en équipe.

Le cheval est jugé selon :

- La base du pointage est de 70 points (comme en obstacles western)
- L'apparence du cheval et de son harnachement se doivent d'être propre et de bon goût;
- Les mouvements et attitude du cheval dans l'exécution de chacune des manœuvres demandées (arrêt, pivot, fluidité, etc.) sont pris en compte pour l'établissement des points alloués pouvant s'établir de -1 ½ à + 1 ½ pour chacune des manœuvres;

Pénalités et disqualification :

- ½ point pour tout tutoiement de n'importe quel obstacle;
- 1 point pour avoir touché de façon inappropriée tout obstacle, pour bris d'allure sur moins de 2 foulées, pour tout pied dans le même espace d'un obstacle, refus d'obéir dans la zone appropriée, et ne pas avoir la bonne allure;
- 3 points pour bris d'allure pour plus de 2 foulées ou faire tomber ou déplacer un obstacle sauf par le déplacement de queue, toute sortie incorrecte d'un obstacle;

- 5 points pour avoir laissé tomber ou échappé un obstacle, pour tout 1er et/ou 2e refus d'exécuter un obstacle quelconque, échapper la laisse ou que le cheval saute un obstacle, qu'il démontre tout signe hargneux ou désobéissant (piocher, balloter la tête, mordre, fuite, etc.);

- Disqualification/pointage de zéro pour tout obstacle non exécuté tel que demandé, ou non enchaîné selon la façon demandée ou l'ordre des obstacles prescrits, touché le cheval à répétition, cheval s'étant sauvé du cavalier, ou empoigner le licou ou avoir laissé tomber la laisse (perte totale de la laisse).

La classe d'obstacle en main sera ouverte à tous et chevaux de tous âges, mais il est interdit à tout cavalier pouvant œuvrer dans les classes de 18 ans et moins de présenter un étalon.

À la fin de la prestation, il se peut que le juge vous demande de reculer votre cheval, ou encore vous demande de montrer sa bouche question de conformation (pas de bec de lièvre), ou encore qu'il vérifie le harnachement pour s'assurer que celui-ci ne soit trop serré risquant de blesser l'animal.

Il est interdit de placer toute chaîne sur le nez du cheval tout comme il est aussi interdit que le cavalier enroule sa/ses main(s) à la base de la laisse pour respecter la sécurité du cavalier.

HARNACHEMENT / ÉQUIPEMENT :

Le licou et la laisse de cuir sont privilégiés mais tout autre licou habituel (à plat), muni d'une attache peut également être retenu avec la laisse inhérente, qu'il soit en nylon ou de coton, en autant qu'il soit propre et de bon goût. Une couleur s'agencant à celle de la longe est recommandée. Les couleurs plus sobres et traditionnelles sont de mise et il est préférable d'éviter les couleurs flamboyantes. Le licou doit être bien ajusté et à plat à la tête du cheval sans aucune torsade ou pli inapproprié

Une chaîne doit permettre d'unir l'anneau situé sous le licou, à la laisse. Le surplus de la laisse non utilisée doit être enroulé en une ou plusieurs boucles relâchées. La laisse est tenue par la main droite et le surplus tenu dans la main gauche.

Habillement :

La tenue western utilisée lors d'une prestation de classe de présentation au licou. La tenue d'une monte classique peut être acceptée si en accord avec l'association ou promoteur du concours. Elle doit être propre et de bon goût. Pour ce qui est de la possibilité de porter des gants, ils sont permis en autant qu'ils puissent être associés à la monte classique. Les bottes munies d'éperons ne sont pas permises pour la prestation.

PLAISANCE RANCH

But de la classe / Généralité / Déroulement:

Cette classe est une classe de piste, les concurrents peuvent dépasser le cheval en avant d'eux sans être pénalisés. Le cavalier a le choix de monter à une main ou deux (2) mains. Un concurrent qui se présente à deux mains à droit d'alterner avec une main pour prendre la corne. Il est accepté de toucher ou de tenir la corne de votre selle en tout temps.

La classe plaisance ranch, mesure la capacité du cheval à être agréable à monter tout en étant utilisé comme moyen de transport d'une tâche à l'autre sur un ranch et doit refléter la polyvalence, l'attitude et le mouvement du cheval au travail. Le cheval doit être bien dressé,

détendu, calme, doux et cadencé à toutes les allures. Le cheval doit être monté avec les rênes relativement relâchées et avec un contact léger sans exiger une rétention excessive. Le cheval doit être réceptif au cavalier et effectuer des transitions au moment opportun, en douceur et de manière correcte. Le cheval doit être souple dans la bride et céder au contact en maintenant un port de tête naturel à chacune des allures.

Dans toutes les allures, le mouvement du cheval de plaisance ranch doit simuler celui d'un cheval qui doit parcourir de longues distances, en douceur et sans bruit, comme celui d'un cheval de ranch au travail. Cette classe doit montrer la capacité du cheval à travailler à une vitesse de travail en avant, tout en étant contrôlé par le cavalier. Les contacts légers peuvent être source de point supplémentaire et le cheval ne doit pas être présenté avec les rênes complètement lousse.

La terminologie s'applique ;

Le pas : Le pas est une démarche naturelle à 4 temps. L'allure doit être rythmée. Dans toutes les allures, le cheval doit présenter une ligne du dessus horizontale ou légèrement supérieure à l'horizontale, avec une expression vive et attentive.

Le trot : Le trot est une allure naturelle à deux temps qui démontre plus de mouvement vers l'avant que le trot de plaisance western.

Le trot allongé : Le trot allongé est un allongement évident de la foulée avec une nette augmentation du rythme. Le cheval doit se déplacer comme s'il couvrait une grande surface sur un ranch, avec une ligne de dos supérieur.

Le galop : Le galop est une allure à trois temps. Le galop doit être détendu et fluide, avec une foulée naturelle et avancée.

Le galop allongé : Le galop allongé n'est pas une course mais un allongement évident de la foulée, démontrant une vitesse de travail en avant. Le cheval doit avoir une ligne du dessus supérieur avec une expression vive et attentive.

Une partie de l'évaluation de cette classe porte sur la douceur des transitions, Le cheval peut être collecté au trot allongé alors qu'il se déplace vers un galop. La transition du galop allongé vers le trot est une transition au trot assis et non le trot allongé. Il faut donc prévoir une commande supplémentaire pour obtenir cette allure. Les chevaux qui effectuent cette transition totale en trois foulées, calmement et avec obéissance peuvent avoir des points supplémentaires. Lors de la demande du trot allongé, le trot enlevé ou en suspension est accepté.

Cette classe doit être exécutée dans les deux sens de la piste et à toutes les allures demandées.

PÉNALITÉ POUR LA PLAISANCE RANCH :

Les juges s'attendent à voir des chevaux qui ont été entraînés à répondre à des commandes. Le fait de voir ces commandes appliquées discrètement et de voir le cheval répondre correctement peut être une source de point additionnel.

Un concurrent sera pénalisé chaque fois que les situations suivantes se produiront :

- Un cheval qui tente de s'arrêter ou s'arrête avant de trotter.

- Avoir une démarche trop lente
- Encapuchonné (over bridle)
- Hors cadre (out of frame)
- Rupture d'allure
- Cheval sur la mauvaise diagonale, ou galop croisé
- Rêne drapée (trop de lousse)
- S'il y a plus de trois foulées lors d'un changement d'allure
- Désobéissance flagrante

Les éléments suivants constituent un motif de disqualification :

- Désobéissance majeure ou quelqu'un qui entraîne son cheval sur la piste
- Abus délibéré
- Changement de main sur les rênes sauf pour les exceptions
- L'utilisation de l'une ou de l'autre main pour inculquer la peur ou le féliciter
- Concourir avec des équipements interdits (voir harnachement et équipement)

HARNACHEMENT ET ÉQUIPEMENT

- Les équipements interdits comprennent les appareils d'arrimage, les cravaches, les gags bits, les hackamores mécaniques et les martingales.
- La tenue et la selle doivent être propres et présentables, la selle de travail est encouragée.
- L'équipement avec de l'argenterie ne doit pas compter par rapport à une bonne tenue de travail. L'argenterie sur les brides et les selles n'est pas encouragée.
- Pas d'extension de la queue.
- La taille des oreilles est déconseillée. Il est d'usage de ne pas enlever les poils de l'intérieur des oreilles mais les chevaux dont les oreilles ont été coupées proprement ne seront pas pénalisés. La coupe du passage de bride, des boulets ou des poils faciaux long est autorisées.